

Points de vue du Sud

Amérique latine

Tendances et paradoxes du narcotrafic en Amérique latine

Ricardo Soberón Garrido¹

Le narcotrafic progresse en Amérique latine et imprègne la vie quotidienne. Les politiques censées y mettre fin ont échoué, faute d'affronter les causes structurelles. L'illicite et le crime affaiblissent les démocraties, profitent de la libéralisation des marchés et affectent les secteurs sociaux vulnérables. L'expérience de ces trente dernières années permet de mettre au jour quelques grands paradoxes qui appellent un changement de paradigme.

Les pays d'Amérique latine, chacun à leur façon, sont de plus en plus engagés dans la géopolitique du narcotrafic. Que ce soit par la violence incontrôlée générée par les tentatives de contrôle et une répression aveugle, ou par la profusion de cas de corruption institutionnelle liée à la politique ou à l'exercice du pouvoir. Ou encore en raison simplement de l'inefficacité des agences en charge de réprimer le crime organisé, les patrimoines illicites et les réseaux qui fournissent les trafiquants en intrants chimiques et en armes. En cette deuxième décennie du 21^e siècle, le trafic de drogue est devenu plus présent dans la vie de tous les jours des Latino-Américains (Tokatlian, 2009). Nous aimerions identifier dans ce travail un ensemble de paradoxes qui se dégagent de l'expérience de ces trente dernières années sur le continent.

1. Avocat péruvien, directeur du Centre de recherches drogues et droits humains (www.cidhd.com), ex-président de la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogue (Devida).

Les grands paradoxes de la lutte contre le narcotrafic

La simple consultation des chiffres officiels du dernier *Rapport mondial sur les drogues* (ONUDC, 2012) permet de démontrer les problèmes structurels des actions concertées pour « mettre fin au narcotrafic » dans nos pays. L'objectif poursuivi ne s'est pas réalisé. Les stratégies n'ont pas eu l'impact souhaité et, aujourd'hui, le trafic de drogue est une industrie illégale qui fonctionne en profitant du libre marché, de la modernité et de la technologie. L'asymétrie des conditions et des prix empêche toute résolution, et les politiques mises en œuvre jusqu'à présent ont reproduit les problèmes et les effets non désirés : corruption, violence et illégalité. À l'échec s'ajoute l'urgence d'engranger des changements visibles et évidents dans les politiques publiques. Les prochaines tentatives exploratoires de réformes et d'évaluation dans l'UNGASS 2016² ne peuvent en faire l'économie. Ainsi, dans les jungles des pays des régions andine et amazonienne, sont produites annuellement environ 1 060 tonnes de chlorhydrate de cocaïne (pure à 60 %), selon les standards de productivité généralement acceptés.

De leur côté, les forces policières et armées du monde entier, avec toute la technologie et les ressources dont elles disposent, saisissent environ 694 tonnes de cocaïne par an (2010), ce qui peut certainement être considéré comme un résultat efficace, tout à fait louable. Autrement dit, seules 300 tonnes de cocaïne arrivent annuellement à leur destination finale, soit les marchés où vivent les 16 à 19 millions de personnes, qui selon le *Rapport mondial sur les drogues*, achètent de la cocaïne, dans ses différentes variantes³, pour leur consommation. Mais quand on analyse ce résultat en termes de chiffres d'affaires, nous nous rendons compte que les trafiquants responsables de la distribution et de la vente dans les points de consommation, réalisent ce qu'on appelle la « coupe de la drogue » en deux ou trois parties (en la mélangeant avec des substituts). Dès lors, ces 300 tonnes peuvent doubler ou tripler de volume

2. Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial des drogues. Entre 1998 et 2008, la communauté internationale réunie dans les instances de l'ONU (ONUDC), a réalisé des évaluations des politiques multilatérales de lutte contre le narcotrafic. En est ressortie la réaffirmation du système des traités existants, mais très vite également, la nécessité d'ouvrir une période d'évaluations similaires pour 2016.

3. On estime qu'il existe un usage occasionnel, un usage récréatif et un usage problématique de toute substance illicite (OMS).

et ce sont entre 600 et 900 tonnes de cocaïne qui sont vendues dans les rues, les bars et les quartiers des villes du Nord et du Sud.

Cela signifie que malgré la somme de vingt-cinq milliards de dollars dépensée chaque année par les États-Unis, un pays « exemplaire » quant à son engagement dans la guerre contre les drogues, cela n'affecte en rien l'industrie du narcotrafic qui, par une simple gestion du contenu et de la pureté de la drogue, empêche toutes répercussions sur les volumes d'achat et de consommation, en remplaçant la drogue saisie par divers succédanés (phénacétine, caféine, lévamisol, lidocaïne et autres). D'où la frustration et l'échec d'une interdiction qui est surtout basée sur la fonctionnalité de ses tentacules pour permettre différents modes d'intervention politique, policier et/ou militaire dans différentes parties du globe. Ce premier paradoxe assez cruel de la « guerre contre le narcotrafic » ne fait pas l'objet de réflexions au sein des partis politiques historiques, ni des médias officiels qui, comme dans le cas du Groupe des journaux des Amériques (GDA)⁴, alimentent leurs titres en se basant sur la continuité des opérations, des captures et des saisies.

La criminalité liée aux activités commerciales illicites croît quantitativement et qualitativement, alors même qu'on vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et le centième anniversaire de la Convention sur l'opium de 1912. Les trafiquants consacrent actuellement plus d'efforts à des activités qui leur permettent de profiter des voies difficiles et des connexions reliant l'offre et la demande de drogues, d'armes, de ressources, de personnes et de capitaux. Cela signifie à nouveau que les polices ont dû accroître leur travail et engagement pour empêcher certaines formes déterminées du commerce international.

La conjoncture des économies modernes du 21^e siècle tend plutôt à proposer le contraire et à reproduire les traités de libre-échange en brisant les barrières tarifaires. Il y a là pour le moins un contresens, dans la mesure où les réseaux de trafiquants bénéficient souvent des instruments et mécanismes de libéralisation du commerce des biens et services, pour assurer le transport de drogues et d'autres produits illicites. Il s'agit là d'un deuxième paradoxe visible de cette guerre de basse intensité (Roncken, 2004) menée

4. GDA (www.gda.com/) regroupe onze des principaux journaux du continent, sous une même ou similaire politique éditoriale de thèmes complexes.

en Amérique latine, et conduite par les stratèges du Pentagone et du *Comando Sur*, avec la complicité du Conseil interaméricain de défense, et l'ancienne École des Amériques, appelée aujourd'hui WHINSEC⁵.

Apparemment, en raison de la multiplication des contrôles, le trafic de drogues a modifié ses manières de faire, afin de se soustraire aux mécanismes de détection et de répression conçus en cette phase historique. Et il a réussi à le faire grâce à la libéralisation des différents secteurs de production, transformation, transport, stockage, et grâce à de grands déménagements et aménagements dans la distribution finale. Aujourd'hui, les grandes structures entrepreneuriales des trafiquants ont permis la « tertiarisation » de chacun de ces maillons, en transférant vers des tierces personnes les risques majeurs lors des différentes étapes de la production de cocaïne. Dès lors, si un petit transporteur tombe, il n'y a pas de raison pour que sa chute entraîne celle de l'entrepreneur chargé de l'exportation de la drogue. C'est la même chose pour des milliers de « mules », « empaqueteurs », « ramasseurs »... et d'innombrables autres personnes ; migrants, jeunes au chômage, qui remplissent les prisons d'Amérique latine. Il s'agit de personnes absolument remplaçables sur le marché de l'illégalité.

« La diabolisation des drogues au niveau du discours politique et des relations internationales a eu parmi ses principaux effets celui de privilégier les actions répressives sur des acteurs déterminés du narcotrafic » (Andrade, 1997). Pour toute personne tombant entre les mains de la police, on en trouvera facilement quatre ou cinq autres, prêtes à prendre le relais afin de jouir du petit bénéfice que lui procurera sa participation. Troisième grand paradoxe, pour un commerce qui expose des milliers d'acteurs sociaux, économiquement remplaçables et qui remplissent les postes de police, les tribunaux, les centres de traitement et les prisons.

Toutes proportions gardées, il en va de même pour le phénomène du blanchiment d'argent, puisque les transactions en petites coupures nécessitent de nouveaux mécanismes pour obtenir des normes standards de légalité financière. À l'origine, les trafiquants ont fait usage du système financier et des paradis fiscaux, mais aujourd'hui ils utilisent toutes sortes de mécanismes. Le rapport du

5. Western Hemisphere Institute for Security Cooperation, www.benning.army.mil/tenant/whinsec/.

Département d'État de 2008 indiquait que le blanchiment d'argent annuel provenant de diverses transactions illégales, oscillait entre 3 et 5 % du PIB mondial, soit un montant variant de 2 100 à 3 600 milliards de dollars.

Il est donc très important de redéfinir les cadres théoriques et factuels qui déterminent la composition actuelle du phénomène du narcotrafic, de façon à pouvoir alimenter adéquatement les futures politiques publiques. Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale, à tous les niveaux, semble entreprendre un travail de recherche d'alternatives aux politiques formellement prohibitionnistes. Il est nécessaire de reconsidérer ce point : qu'est-il possible et opportun de proposer, modestement et opportunément, aujourd'hui, en matière de régulation des marchés de la cocaïne ?

Nouvelles tendances du narcotrafic au 21^e siècle

Nous parlerons de « nouvelles tendances » en incluant sous ce concept tous les composants du narcotrafic, la communauté des acteurs qui y participent, y compris ceux qui y interviennent pour le réprimer. Nous y intégrons également les cultures, routes, scénarios de récolte et l'ensemble des différents aspects qui composent le panorama complexe du trafic de cocaïne, à partir de l'Amérique du Sud. Les tendances à l'œuvre en cette deuxième décennie du 21^e siècle permettent de mettre en évidence les nouveaux éléments qui configurent ce phénomène mondial, à partir du contexte latino-américain et caribéen. Ces éléments sont les suivants :

1. Les sociétés rurales du tiers-monde ont trouvé la façon de s'adapter à la nouvelle ère de la mondialisation du 21^e siècle, en s'intégrant dans le circuit du libre marché et en y intégrant les économies agricoles illégales. Il en va ainsi pour pas moins de 300 000 agriculteurs dans les Andes d'Amérique du Sud, impliqués en tant que fournisseurs de matières premières : coca (200 000 ha), pavot (1 500 ha) et cannabis (au moins 1 000 ha), qui approvisionnent les marchés régionaux et internationaux. De plus en plus, le bassin de l'Amazonie sera confronté à une colonisation progressive et désordonnée, catalysée par les activités économiques illicites. Cela entraînera non seulement la destruction rapide, mais aussi l'implication graduelle des sociétés rurales ancestrales dans cette spirale associée à la criminalité.

2. Les rapports entre pauvreté, marginalisation, conflits et trafic de drogue, après 25 ans de discussions et de débats, sont plus

qu'évidents (*Guardian*, 2011). À titre d'exemple, en dépit du plan Colombie de 2000 à 2005 (Estrada, 2001 ; Navarro, 2001 ; Soberón, 2002) et les coups sévères portés à la guérilla des FARC par les gouvernements colombiens successifs, la non-prise en compte de la concentration des terres et de l'existence de mafias locales, ont empêché de résoudre les problèmes structurels, qui permettent et facilitent l'existence des FARC en tant qu'alternative distincte au sein de la paysannerie. Au contraire, dans le cas colombien, le conflit s'est aggravé suite à l'implication de nouveaux acteurs locaux et régionaux (le cas de l'Équateur, du Venezuela et du Pérou) à travers la « sécurisation » et la militarisation de plus de 6 000 km de frontières de la Colombie avec les pays voisins (Tickner, 2004).

3. Un phénomène similaire s'est produit au Pérou. En 1980, surgissait le groupe terroriste Sentier lumineux. Après vingt ans de guerre civile sanglante, son chef, Abimael Guzman, a été capturé. Dix-huit ans plus tard, le Pérou traverse une période de croissance économique soutenue, de stabilité financière, dont l'étroite bande côtière du pays (Lima, Trujillo, Arequipa et Piura) profite particulièrement, tandis que les communautés indigènes de la région andine et de l'Amazonie demeurent bien en deçà du « développement humain » atteint ailleurs (Soberón, 2009).

4. Curieusement, c'est dans les deux principales vallées de production de coca liées au narcotrafic, que subsistent les deux tendances du Sentier lumineux qui restent en conflit avec l'État et les gouvernements néolibéraux successifs d'Alejandro Toledo (2001-2006), d'Alan Garcia (2006-2011) et d'Ollanta Humala (depuis 2011).

5. Cette guerre demeure encapsulée, tandis que les conditions sociales et économiques qui en sont à l'origine, restent intactes, voire plus polarisées encore du fait de la concentration des terres, l'arrivée de capitaux étrangers, la présence des monocultures et les agrocarburants, au détriment des petites productions paysannes. En outre, les politiques basées sur l'éradication forcée de cultures illicites de coca, tant qu'elles ne se confrontent pas aux problèmes structurels de la pauvreté rurale, sont inutiles et néfastes⁶. Au Pérou, en 2000, il y avait 30 000 ha de coca. Dans les dix ans qui

6. Alors que nous étions président exécutif de Devida, nous avons promu pour la première fois dans l'histoire péruvienne un cas de suspension unilatérale d'éradication de culture (5 août 2010), qui fut durement attaqué par la presse et les analystes locaux. Lorsque nous avons présenté notre action, qui fut appuyée par le propre président de la

ont suivi, le CORAH⁷ – une instance du ministère de l'intérieur qui dépend du NAS (Narcotics Affairs Section, instance dépendant elle-même de l'ambassade états-unienne au Pérou) – a éradiqué plus de 100 000 ha de coca. Et pourtant, en 2012, on comptait encore quelque 62 000 ha de coca. Peut-on dès lors parler d'un succès politique ? Voilà un énorme défi pour les prochaines évaluations qui seront menées sur le continent.

6. La permanente fragmentation/segmentation de chacune des étapes du narcotrafic est une variable qui le caractérisera dans les années à venir. De la culture de plantes interdites jusqu'à l'exportation des produits finis, le trafic contourne non seulement les efforts d'interdiction de l'État, mais il permet une participation accrue dans le circuit illégal à des groupes socialement vulnérables ou exclus du modèle économique mondial (les jeunes, les migrants, les femmes, les provinciaux, etc.).

7. C'est le cas de milliers de migrants sud-américains qui, dans leur périple vers le Nord plus riche, sont soumis au chantage ou à la menace de la part des trafiquants, exigeant d'eux le transport de petites quantités de drogue en les dissimulant dans leurs corps. À l'avenir, le transport de petites quantités de drogue sera le mécanisme le plus efficace et le moins coûteux pour le crime organisé, qui utilise d'énormes quantités de main-d'œuvre et détourne les maigres ressources de l'État vouées au contrôle. Ce flux humain semble irrépressible malgré les efforts intenses pour protéger la frontière avec le Mexique, par le biais d'une militarisation et la mise en place d'obstacles à la réforme de l'immigration aux États-Unis que le président Barak Obama tente d'opérer.

8. L'incapacité pénale des États à centrer leur attention sur la complexité du crime organisé fait qu'augmentent à la fois la léthargie juridique et la surpopulation carcérale. Cette dernière affecte surtout les acteurs les plus vulnérables, en particulier les femmes. Il s'agit d'un nouveau cas de féminisation de la criminalité, cette fois pour les crimes liés au narcotrafic (TINA/WOLA, 2010). De ce fait, à travers le fonctionnement de la répression aveugle de la police, l'industrie des prisons va bénéficier d'une augmentation

république, nous disions avoir plus confiance dans le concept de réduction des cultures, qui comprenait l'abandon, la substitution, l'éradication volontaire et l'éradication forcée.

7. Projet spécial Alto Huallaga, ministère de l'intérieur du Pérou. Alors que ces dernières années, il a maintenu un quota annuel d'entre 5 000 et 8 000 ha, pour 2013, il s'est mis comme objectif d'éradiquer 22 000 ha de coca.

des dépenses destinées à la construction d'infrastructures pénitentiaires. Actuellement, les pays latino-américains sont traversés par une vague d'opinions qui pousse à la privatisation des prisons, cherchant à réduire formellement la surpopulation carcérale et à améliorer les conditions de vie en prison, au moindre coût. Or, ce coût se confond avec la peine, par le biais d'une mise à disposition de main-d'œuvre bon marché entre les mains des entrepreneurs, propriétaires des établissements. L'État peut-il renoncer à l'obligation de « réhabiliter », en échange de l'obtention d'un bénéfice économique octroyé par un particulier ?

Nouveaux scénarios et propositions

Ce nouveau scénario sociologique de l'économie des drogues renvoie aux grands espaces géographiques qui échappent aux États et à la modernité, tant en milieu urbain (quartiers marginaux de toutes les capitales et des grandes villes), qu'en milieu rural (en particulier dans les zones frontalières, comme la forêt amazonienne, tout le long du fleuve Amazone, depuis les jungles du Putumayo colombien jusqu'à Belem do Para sur la côte brésilienne, face à l'Afrique). Ainsi, les grands centres de développement et de modernité du continent seront encerclés par de vastes plaines de pauvreté, d'illégalité et de violence aux frontières de l'Amazonie, à la triple frontière de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay, dans les forêts tropicales du Pacifique colombien et équatorien. Là se configurent de nouvelles strates, des codes où se mêlent les principes libéraux du marché et les règles qui organisent et protègent les activités illégales, comme cela se passe dans les structures organisées du *Comando de la Capital* et du *Comando Vermelho* de Rio de Janeiro (Malaguti Batista, 2003), ou dans les « *bacrim* » (bandes criminelles émergentes), comme on les appelle en Colombie, telles que le « *Bureau Envigado* », « *Les Urabeños* », « *Los Rastrojos* » dans les quartiers de Medellín.

La carte actuelle de l'illégalité et de la criminalité en Amérique latine comprend les gangs, les mafias, les groupes paramilitaires, la sécurité privée et d'autres groupes de moindre importance qui tendent à interagir en respectant leurs espaces de contrôle territorial. C'est le cas à Bogotá où la police estime qu'il y a 500 « *ollas* » (points de vente), constituant un réseau complexe de microtrafic. Les grands nœuds commerciaux et de transport tels que Buenaventura

en Colombie, Paita au Pérou ou Guayaquil en Équateur, deviennent des espaces où se mélangent le licite et illicite.

C'est dans les plans d'urbanisme que ces structures se manifestent avec le plus d'évidence. C'est le cas par exemple des communes de la ville de Medellín, la « *favela* » de Rocinha à Rio de Janeiro, le « *Bronx* » à Bogotá, les « *villas miseria* » de Buenos Aires, les nouveaux quartiers satellites d'El Alto en Bolivie, qui abritent la population travailleuse de la capitale politique de l'Altiplano, ou encore les « *quartiers jeunes* » du port de Callao au Pérou, où s'affrontent les intérêts très concrets de la « délinquance », du fait de la capacité limitée de la police et des forces armées à établir des normes appropriées correspondant à l'État de droit où s'appliquent les principes généraux et les droits de l'homme, dans leur totalité et dans leur intégralité.

De telles expériences ne sont donc pas si éloignées de l'idée d'États « défailants », tels que les relations internationales définissent les gouvernements de Corée du Nord, d'Afghanistan, d'Irak sous Saddam Hussein et d'autres encore. Les « espaces libérés » du pouvoir de l'État en Amérique latine augmenteront avec la présence de centaines de « firmes », de petits cartels, de gangs et d'autres types d'organisations criminelles de taille réduite, liées au trafic de drogue. En Colombie, l'idée a même été évoquée d'utiliser la force militaire et les règles du combat pour affronter les « *bacrim* ». La question est de savoir dans quelle mesure ces deux régimes – le formel, « civilisé » et juridique, d'un côté, et l'informel, illégal et violent, de l'autre – peuvent coexister ?

La diminution de la coopération économique internationale avec l'Europe, les États-Unis et les organisations internationales qui ont soutenu pendant de nombreuses années cette guerre contre le narcotrafic sous ses diverses formes, est de plus en plus évidente. À l'exception d'initiatives ponctuelles comme celle de Merida ou de la Colombie, qui mettent l'accent sur l'interdiction et le traitement policier international, cette diminution provoque l'extinction par inanition d'organisations internationales formelles, comme la Commission interaméricaine contre l'abus de drogues (CICAD), entité du système de l'OEA) ou l'ONUDC qui, pendant des décennies, ont monopolisé l'approche multilatérale de la question des drogues, reproduisant ainsi ses problèmes et contradictions.

Ces problèmes ne laissent aucune possibilité réelle aux efforts de développement alternatif, qui sont menés sur les contreforts

amazoniens. Tant que les termes des échanges commerciaux entre le Nord et le Sud resteront si inégaux, il sera impossible que les produits du Sud concurrencent les niveaux de prix des drogues du fait de leur illégalité : cela se passe avec le café et le cacao, l'huile de palme, entre autres. C'est un autre grand paradoxe qui explique le succès des cultures illicites au détriment d'autres produits de première nécessité (De Rementira, 1997).

En fin de compte, cette situation signifie la rupture définitive du dénommé consensus de Vienne qui a fonctionné dans le cadre des traités internationaux de lutte contre le narcotrafic de 1912, 1961, 1971 et 1988. Au cours du siècle passé, la communauté internationale s'est habituée à légitimer chaque année ce consensus sans aucune discussion, empêchant ainsi toute réforme concernant la réduction de l'offre ou de la demande, le traitement des intrants chimiques et le modèle de prévention primaire ou secondaire, et encore moins le traitement de la toxicomanie.

Chaque année, les pays d'Amérique latine ont apporté leurs votes, contribuant à préserver ce consensus. Ce n'est qu'à partir de 2009 que des signes de fracture ont commencé à apparaître avec les positions nouvelles prises par les gouvernements de l'Uruguay, de la Bolivie et du Guatemala. Le maintien d'un consensus, de toute évidence condamné à l'échec, oblige les États nationaux à engager des ressources financières déjà rares ou à adopter des stratégies locales, qui constituent des actions plus symboliques et moins efficaces.

Dans ce contexte, il est clair que les pays latino-américains doivent revoir leur modèle actuel d'intervention, les paradigmes et les stratégies disponibles, ainsi que les politiques et les lois concernant les drogues, sur la base de ce qui est possible, vérifiable et mesurable. Ces dernières années, nous avons été soumis aux analyses et informations provenant d'une source unique et selon une seule méthodologie (ONU/Département d'État), qui ne rendent pas compte de la réalité polymorphe des vallées et des rues de notre continent.

Nous devons mettre un terme à la « guerre insensée » propagée depuis le Nord, pour revenir à nos racines structurelles, à nos véritables problèmes de pauvreté et d'exclusion, associés à l'utilisation et à la production de substances illicites, tant dans les campagnes que dans les quartiers de nos grandes villes. Cela doit également passer par une redéfinition des termes des échanges commerciaux

et la négociation internationale avec l'Europe, l'Asie et les États-Unis. Les instruments actuels du commerce ont évacué la question des drogues, en rapport avec les produits agricoles qui pourraient aider à rivaliser avec le cannabis, la coca ou le pavot.

Les modes de consommation des nouvelles générations de jeunes sont imprévisibles. Les politiques officielles sont incapables de les prévenir ou de les dissuader, parce qu'elles aboutissent à nier les réponses concrètes aux besoins et nécessités spécifiques de ces nouvelles générations en matière de tranquillisants ou de stimulants. Les nouvelles générations latino-américaines sont elles-mêmes au cœur d'un modèle qui encourage la consommation exacerbée. Une large gamme de substances psychoactives est disponible sur le marché. La tendance à la baisse des prix et à l'accroissement de la qualité semble être indiscutable.

L'incohérence institutionnelle et souvent constitutionnelle des États face à l'usage incontrôlé d'alcool et de tabac, grâce auxquels ils réalisent d'énormes bénéfices fiscaux, a eu des effets sur la niche des substances illicites, qu'elles soient d'origine naturelle ou de provenance synthétique. Les tendances sur la prévalence de l'usage indiquent que le café et l'alcool dépassent la consommation de substances illicites, alors même que les chiffres officiels montrent qu'il y a dans les deux cas des conséquences plus graves pour la santé humaine.

L'abus de drogues illicites atteint des proportions alarmantes dans le cône sud du continent et dans certaines mégalo-poles de cette partie du monde. En outre, les tendances récentes indiquent qu'un corridor stratégique est en train de se former à partir de la région du *Vraem*⁸ au Pérou, traversant la jungle des régions de Cusco et de Puno (sud-est du pays), les territoires de l'est bolivien (Beni et Pando), pour se diriger vers les grands centres urbains de São Paulo et de Rio de Janeiro, où vivent plus de 30 millions d'habitants. Grâce à ce vaste couloir, se croisent des réseaux intermittents, des convois de personnes payées pour transporter de la drogue (pâte à base de cocaïne le plus souvent), des armes et des produits chimiques, sous diverses formes.

En ce qui concerne le blanchiment d'argent, nous sommes dans une situation de crise où l'expansion de certaines économies de

8. Acronyme de la vallée du fleuve Apurimac en *mataro*, principale région productrice de coca et de PBC, dans le sud péruvien.

pays en développement rend possible et moins identifiable l'existence de mécanismes multiples qui permettent le flux des capitaux sales ou suspects. Les méthodes de blanchiment ont progressé par rapport à celles prévues dans le GAFI⁹ ou le groupe d'Edmonton. Nous sommes donc confrontés à la présence de sociétés basées dans les paradis fiscaux offshore, non enregistrées, fournissant des services considérés comme secrets, dans des espaces eux-mêmes secrets (Murphy, 2011). Aujourd'hui, les activités licites liées à la construction, au tourisme et à l'industrie hôtelière, ainsi qu'à l'accroissement du secteur de l'exportation, sont des activités qui, en Amérique latine, sont fréquemment pénétrées par le narcotrafic, rendant encore plus difficile tout travail de détection et de répression de la part des autorités.

Ainsi, les trois paradoxes exposés au début de ce travail, de même que les huit caractéristiques principales mises en évidence dessinent les nouvelles formes que prend le trafic de drogues en Amérique latine, en cette deuxième décennie du 21^e siècle. Il s'agit d'une guerre de basse intensité qui affaiblit les démocraties, profite de la libéralisation et de l'informalisation des marchés et affecte les secteurs sociaux vulnérables. Cela oblige les nouvelles instances, comme l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) et la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC), à en tenir compte lors de l'examen des nouvelles stratégies et politiques pour résoudre ces problèmes complexes.

L'un des objectifs du Conseil sud-américain sur le problème mondial de la drogue, créé le 4 mai 2010 dans le cadre de l'UNASUR, est de contribuer à la construction d'une identité sud-américaine en la matière. Si c'est de cela qu'il s'agit, il est clair que face à la complexité des enjeux, des dilemmes et en fonction de ces caractéristiques, il est impératif de changer l'approche, les instruments opérationnels et le paradigme de la guerre contre le narcotrafic.

Traduction de l'espagnol : Carlos Mendoza

Bibliographie

Andrade X. (1997), « Actores Sociales y Política Antidrogas. Los Pequeños Traficantes », Rosa del Olmo (coord.), *Drogas. El Conflicto de Fin de Siglo*, Cuadernos Nueva Sociedad, Venezuela.

9. Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment.

- Crofts N. (2011), « Drugs and Development – caught in a vicious cycle », *The Guardian*, 7 avril.
- De Rementería I. (1997), « Las Drogas en el Fin de Siglo », Rosa del Olmo (coord.), *Drogas. El Conflicto de Fin de Siglo*, Cuadernos Nueva Sociedad, Venezuela.
- Estrada A. (2001), *Plan Colombia. Ensayos Críticos*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia.
- Malaguti B.V. (2003), *O Medo na Cidade do Rio de Janeiro. Dois Tempos de uma História*, Rio de Janeiro, Editora Revan.
- Murphy R. (2011), « Out of Sight: What is a Tax Haven », www.irb.co.uk/v33/n08/richard-murphy-iii/out-of-sight.
- Navarro J.G. (2001), *Plan Colombia, ABC de una tragedia*, Bogotá, Ediciones Zitra.
- Roncken T. (2004), « La Lucha contra las Drogas y la Proyección Militar de Estados Unidos. Centros Operativos de Avanzada en América Latina y el Caribe », *Acción Andina*, Quito.
- Soberón R. (2002), « Narcotráfico y Plan Colombia: Nuevo Mapa, Políticas, Situación, Naturaleza, y tendencias », en *Plan Colombia. Seguridad Nacional o Amenaza Regional?*, Lima, ALOP, CEPES.
- Soberón R. (2009), « Hacia una Nueva Perspectiva en la Temática del Tráfico Ilícito de Estupefacientes. El Caso del Perú », *La Guerra contra las Drogas en el Mundo Andino*, Buenos Aires, Libros del Zorzal.
- Tickner A. (2004), « La Securitización de la Crisis Colombiana: Bases Conceptuales y Tendencias Generales », en *Colombia Internacional*, juillet, Bogotá, Woodrow Wilson International Center y Universidad de los Andes.
- TINA/WOLA (2010), *Drug Laws and Prisons in Latin America*, www.wola.org/sites/default/files/downloadable/Drug%20Policy/2011/TNIWOLA-Systems_Overload-def.pdf.
- Tokatlian J.G. (2009), *La Guerra contra las Drogas en el Mundo Andino*, Buenos Aires, Libros del Zorzal.
- ONUDC (2012), *Rapport mondial sur les drogues*, www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2012/WDR_2012_Spanish_web.pdf.

